AFPS
ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ ALSACE
SOUTIEN AU PEUPLE PALESTINIEN

Colmar, le 20 octobre 2026.

Projet de coopération URGENCE HYDRAULIQUE !

Réhabilitation du régulateur de pression sur la conduite principale d'eau potable dans le village de Wadi Fukin, Gouvernorat de Bethléem.

Lieu : Village de Wadi Fukin – Gouvernorat de Bethléem – Cisjordanie occupée.

Secteur : Réparation du réseau de distribution d'eau potable pour les habitants du village.

Maître d'ouvrage local **:** Conseil villageois de Wadi Fukin.

Maître d'œuvre **:** Association des agronomes arabes (AAA), destinataire de la demande du Conseil.

Partenaire sollicité : Association France Palestine Solidarité Alsace

Durée indicative du projet **:** 45 jours, sous réserve d'approvisionnement et d'accès au site.

Coût documenté des équipements **:** 11 500 NIS – 3 300 Euros (Inclus frais d'installation, mise en service et éventuels compléments).

Résumé et urgence de l'intervention

Par courrier daté du 27 septembre 2026 (réf. 94/2026), le Conseil villageois signale la défaillance d'un dispositif de régulation sur la conduite principale qui alimente le village en eau potable.
Cette panne perturbe directement la distribution d'eau aux habitants.

Confronté à des difficultés financières, le Conseil sollicite un appui extérieur pour remplacer le régulateur défectueux par un équipement de diamètre 3 pouces (DN 80 nominal), d'une classe de pression d'au moins 25 bars, et remettre l'installation en service dans des conditions contrôlées.

Le projet propose une intervention ciblée et rapide : vérification hydraulique sur site, acquisition d'un réducteur de pression et de ses accessoires, remplacement de l'ensemble défaillant, réglage des pressions, essais de fonctionnement puis transfert au personnel technique du Conseil.

Situation géographique du village



Wadi Fukin est un village situé à environ 8 km au sud-ouest de Bethléhem. Le village est niché au cœur d'une vallée verdoyante (*Wadi*) entourée de hauteurs.

Le village est une véritable caricature de la politique de colonisation menée par le gouvernement israélien en Cisjordanie.

Enclavé dans un vallon, Wadi Fukin est coincé entre le Mur, qui longe la ligne verte avec, en prolongement la colonie de Tzur Hadassah (colonie construite sur le village palestinien de Ras Abu Ammar détruit en 1948) qui ne cesse de s'agrandir depuis 1956 et mord largement aujourd'hui sur les terres du village avec ses 12 000 habitants et la colonie de Betar Illit qui abrite plus de 65 000 habitants et dégringole sur les flancs du vallon jusqu'à toucher les premières maisons et l'école du village.

Contexte

Wadi Fukin est un village agricole situé à l'ouest de Bethléem, connu pour ses sources et ses paysages de terrasses. La documentation locale fait état de pressions anciennes sur les ressources hydriques et les activités agricoles. Le problème visé ici concerne cependant le réseau de distribution d'eau potable, distinct des circuits traditionnels d'irrigation.

Selon les projections du Bureau central palestinien des statistiques (PCBS), la population du village atteint environ 1 603 personnes en 2026.
Ce chiffre représente la population de référence du village, et non le nombre de raccordements ou d'abonnés effectivement touchés, qui reste à confirmer par le Conseil.
La remise en état de l'ouvrage doit réduire le risque de surpressions, de fuites et d'interruptions de service, sous réserve de l'état général du réseau.

Objectifs du projet et résultats attendus

Objectif général : renforcer la continuité et la sécurité de l'alimentation en eau potable des ménages de Wadi Fukin.

Objectif spécifique : remplacer et mettre en service un ensemble de régulation de pression de 3 pouces, adapté aux pressions et débits réellement observés sur la conduite principale.

Résultats :

- R1 – Un régulateur PN 25 minimum, un filtre et les raccordements compatibles installés et opérationnels.
- R2 – Les pressions amont/aval et l'étanchéité vérifiées ; la régulation réglée en fonction des besoins du réseau.
- R3 – Le Conseil dispose d'un procès-verbal de réception et d'une consigne simple d'exploitation et de maintenance.

Solutions techniques et méthodologie d'exécution

L'intervention est conçue comme une remise en état ponctuelle de la conduite principale, sans extension du réseau. Le choix final de l'équipement devra être confirmé par un technicien hydraulicien qualifié après relevé des paramètres réels.

A- Diagnostic et validation du matériel

Localiser l'ouvrage, contrôler ses dimensions et ses brides ; mesurer les pressions en amont et en aval, les variations journalières et les débits disponibles ; vérifier la pression maximale, les coups de bélier possibles et le risque de cavitation. Valider un ensemble 3 pouces, PN ≥ 25 bars, apte à l'eau potable, ainsi que la compatibilité des brides, joints, boulons et du filtre avec l'installation existante.

B- Fourniture et remplacement

Acquérir un régulateur de pression piloté (de type Dorot ou techniquement équivalent), un filtre amont et les accessoires de raccordement ; isoler et vidanger le tronçon, déposer l'équipement défectueux, installer le nouvel ensemble avec étanchéité adaptée et dispositifs de mesure disponibles, puis remettre progressivement la conduite sous pression. L'existence et l'état des vannes d'isolement seront vérifiés avant les travaux.

C- Réglage, essais et réception

Contrôler l'absence de fuite aux assemblages ; relever les pressions amont/aval en différents régimes de fonctionnement ; régler la consigne aval selon les exigences des usagers situés aux points hauts et bas ; purger/rincer les tronçons affectés et appliquer les précautions sanitaires appropriées à une intervention sur conduite d'eau potable. Établir un procès-verbal d'essais avec photos, mesures et recommandation d'entretien.

Calendrier indicatif et responsabilités

Période	Activités clés	Responsables pressentis
Semaine 1	Visite, relevés P/Q, validation du modèle, vérification du devis, préparation de la coupure.	AAA / Conseil + hydraulicien
Semaines 2 + 3	Achat, livraison, dépose, pose du filtre et du régulateur, raccordements.	Fournisseur/entreprise + AAA / Conseil
Semaines 4 + 5	Essais, réglage, rinçage, réception, formation courte et procès-verbal.	Hydraulicien + AAA / Conseil
Semaines 6 + 7	Contrôle de suivi : stabilité de la pression, fuites, nettoyage du filtre.	Agent désigné par le Conseil

Suivi et critères de réception

→ Un dispositif de régulation de 3 pouces et un filtre correspondant sont installés ; fiches techniques et garantie remises.
→ Aucune fuite visible aux assemblages ; relevés amont/aval consignés à la mise en service et au contrôle J+30.
→ La pression en aval est stable dans la plage validée par le technicien pour les conditions de débit testées.
→ Un agent du Conseil villageois est initié au réglage autorisé, au contrôle des manomètres et à l'entretien du filtre.

Budget et Plan de financement

Les désignations techniques doivent être validées sur la fiche du fabricant avant achat.

Désignation	Qté	PU (NIS)	Total (NIS)
Brides 3 pouces, pression 25–40 bars	2	75	150
Joints d'étanchéité 3 pouces	4	15	60
Boulons 5/8 pouce × 6 cm	32	3	96
Écrous 5/8 pouce	16	0,50	8
Réducteur de pression 3 pouces, 25 bars	1	4 900	4 900
Filtre / crépine 3 pouces, 25 bars	1	800	800
Installation et petites pièces	1	4000	4 000
Coût administratifAAA	1	1486	1 486
TOTAL	—	—	**11 500**

Soit un montant total en Euros de **3 300 €**

Délibération du Conseil d'Administration du 10 octobre 2026

Le Conseil d'Administration de l'Association France Palestine Solidarité Alsace, dans ses débats du 10 octobre 2026, a décidé d'accorder une aide d'un montant de **3 500 Euros** au Conseil Villageois de Wadi Fukin.
Une souscription sera ouverte dans les semaines à venir pour aider à la levée des fonds.

Gestion, durabilité et principaux risques

→ Le Conseil villageois effectuera les travaux en régie propre et assurera l'accès au site, la coordination des interruptions temporaires de service et l'exploitation de l'ouvrage après réception.

→ L'AAA soutiendra la mobilisation des fonds, les achats et le suivi administratif.

→ Un hydraulicien qualifié validera le dimensionnement et signera le procès-verbal de mise en service.

→ Le Conseil désignera un agent chargé du contrôle périodique des pressions, du nettoyage du filtre, de la détection des fuites et de la tenue du registre d'intervention.

Fait le 20 octobre 2026.